

APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA CONSTITUTION DE LA CARTOGRAPHIE DES MEDIAS PARTENAIRES DE PLAN INTERNATIONAL TOGO

REFERENCE: AMI/FY'26/001/COM/CO/gs

Dans le cadre de l'exécution de ses activités, Plan International Togo cherche à établir un partenariat stratégique avec divers acteurs médiatiques afin de diffuser largement des contenus pertinents et sensibiliser le public aux thématiques sur lesquelles il intervient. À cet effet, Plan International Togo lance cet appel à manifestation d'intérêt destiné aux médias (radio, télévision, presse écrite, médias en ligne).

L'objectif est de créer une cartographie complète de médias partenaires potentiels prêts à collaborer étroitement avec l'institution dans la diffusion d'informations et dans le renforcement des compétences à travers des formations ciblées. A cet effet, Plan International Togo convie tous les médias intéressés, installés au Togo, et particulièrement dans les régions des Plateaux et de la Maritime, dans la région centrale et dans les Régions de la Kara et des Savanes à manifester leurs intérêts à figurer dans ce répertoire.

Plan International Togo informe tous les médias qui souhaitent être référencés dans ce répertoire au Togo, et particulièrement dans les régions des Plateaux et de la Maritime, dans la région centrale et dans les Régions de la Kara et des Savanes qu'ils sont invités à introduire un dossier de candidature sous pli fermé adressé à :

- **Dans la région Maritime : Monsieur le Représentant-Résident de Plan International Togo avec la mention : « Demande de référencement dans le répertoire des médias partenaires » (une enveloppe par thématique),** à l'adresse suivante : 175, Avenue des Kondona, quartier Forever, 01 BP 3485 - Lomé; Téléphone (228) 22 26 79 37, 22 26 22 41; Fax (228) 22 26 22 89, les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures et de 15 heures à 16 heures 30 minutes du Lundi au Jeudi, et de 08 heures à 12 heures 30 minutes le Vendredi au plus tard le **Lundi 11 août 2025**.
- **Dans les régions Maritime et des Plateaux : Monsieur le Directeur Régional Plan International Togo/Plateaux-Maritime avec la mention : « Demande de référencement dans le répertoire des médias partenaires » (une enveloppe par thématique),** à l'adresse suivante : 71 Rue 1332, quartier Sada/Atakpamé, BP 97 Atakpamé, téléphone (+228 93 07 61 61), les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures et de 15 heures à 16 heures 30 minutes du Lundi au Jeudi, et de 08 heures à 12 heures 30 minutes le Vendredi au plus tard le **Lundi 11 août 2025**.
- **Dans la région centrale : Madame la Directrice Régionale de Plan International Togo Bureau de Sokodé avec la mention : « Demande de référencement dans le répertoire des médias partenaires » (une enveloppe par thématique),** à l'adresse suivante : Plan International Togo, Bureau de Sokodé, quartier KOMAH2 face à la Direction ATOP, 300 BP 34 - Sokodé; Téléphone (228) 25 50 05 98; Fax (228) 25 50 02 11, les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures et de 15 heures à 16 heures 30 minutes du Lundi au Jeudi, et de 08 heures à 12 heures 30 minutes le Vendredi au plus tard le **Lundi 11 août 2025**.
- **Dans les régions de la Kara et des Savanes : Madame la Directrice de Plan International Togo, Bureau Savanes-Kara avec la mention : « Demande de référencement dans le répertoire des médias partenaires » (une enveloppe par thématique),** à l'adresse suivante : Plan International Togo, Bureau de Dapaong situé au quartier Nassabli, Tél : (228) 91 79 37 59, ou Bureau de Kara, situé au quartier Tchannadè, sur la route de Bassar, non loin du centre Don Bosco, Tel 93 26 60 60, les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures et de 15 heures à 16 heures 30 minutes du



Jusqu'à l'égalité

**Plan International
Togo**
175 Avenue Kondona
1 BP 3485 Lomé 1
Lomé-Togo

Tel: +228 22 26 78 36/22 26 79 37
Fax: +228 22 26 22 89
Email: togo.co@plan-international.org
www.plan-international.org

Lundi au Jeudi, et de 08 heures à 12 heures 30 minutes le Vendredi au plus tard Lundi 11 août 2025.

Les médias intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-après :

- Plan International Togo, Bureau National, 175 Avenue des Kondona, quartier Forever, Téléphone (228) 22 26 79 37, 22 26 22 41 et aux heures suivantes : Lundi à Jeudi de 08h30 à 16h30 et Vendredi de 08h30 à 12h GMT.
- Plan International Togo, Bureau Plateaux-Maritime/Atakpamé, 71 Rue 1332, quartier Sada, téléphone (+228 93 07 61 61) et aux heures suivantes : Lundi à Jeudi de 08h30 à 16h30 et Vendredi de 08h30 à 12h GMT.
- Plan International Togo, Bureau de Sokodé, quartier KOMAH2 face à la Direction ATOP, 300 BP 34 - Sokodé ; Téléphone (228) 25 50 05 98 ; Fax (228) 25 50 02 11 : Lundi à Jeudi de 08h30 à 16h30 et Vendredi de 08h30 à 12h GMT.
- Plan International Togo, Bureau de Dapaong au quartier Nassablé dans la Région des savanes aux jours et aux heures suivantes : Lundi à Jeudi de 08h30 à 16h30 et Vendredi de 08h30 à 12h GMT.

Les médias intéressés devront également télécharger le Formulaire de Collecte d'Informations sur le lien : <https://plan-international.org/togo/passation-des-marches/> et le renseigne. Ce document fera partie intégrante de la manifestation d'intérêt.

Plan International Togo rappelle aux médias qui sont déjà en relation de partenariat avec lui, qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et qu'ils devront soumettre à nouveau leur dossier de candidature.

Le dossier à constituer sera composé de :

- Une lettre de soumission mentionnant les Nom & Prénoms du premier responsable, la raison sociale, l'adresse, le téléphone et l'adresse électronique (e-mail) ;
- Une présentation du média indiquant sa date de création, ses différents responsables ; la disponibilité d'une équipe dédiée, ses références techniques récentes et significatives ;
- Les expériences dans la thématique choisie (Brochure ou portfolio des productions médiatiques) ;
- Le formulaire téléchargé à partir du lien <https://plan-international.org/togo/passation-des-marches/> rempli par les médias intéressés ;
- Une Copie de la Carte d'immatriculation fiscale en cours de validité ;
- Un récépissé de déclaration ou d'enregistrement délivré par l'autorité compétente (HAAC) ;
- Autorisation installation et d'exploitation en cours de validité délivrée par la HAAC ;
- Pour les médias en ligne disposer d'un profil ou d'une plateforme identifiable, avec une audience établie et des justificatifs d'activité (lien de page, tableau de bord, etc.) ;
- Le relevé d'identité bancaire (RIB) ;
- L'Original de l'attestation de régularité fiscale ou du quitus fiscal datant de moins de trois (03) mois ;
- Deux (02) Attestations de bonne fin d'exécution au cours des deux dernières années ;
- Une Attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois ;
- Un engagement de respect de la réglementation nationale en matière de communication et d'éthique.

NB : L'absence de l'une des pièces peut être éliminatoire.

Les candidats seront également évalués sur la base des critères ci-après :

Existence légale et autorisation d'exercer :



Jusqu'à l'égalité

Plan International
Togo
175 Avenue Kondona
1 BP 3485 Lomé 1
Lomé-Togo

Tel: +228 22 26 78 36/22 26 79 37
Fax: +228 22 26 22 89
Email: togo.co@plan-international.org
www.plan-international.org

- Être enregistré officiellement au Togo, avec des documents justificatifs à jour.
- Disposer d'un profil ou d'une plateforme identifiable, avec une audience établie et des justificatifs d'activité (lien de page, tableau de bord, etc.).

Respect des lois et cadres réglementaires en vigueur :

Le média s'engage à exercer dans le strict respect :

- Des textes législatifs et réglementaires en vigueur au Togo ;
- Des principes de déontologie journalistique et de liberté responsable de la presse ;
- Des valeurs de Plan International, notamment : la promotion de l'égalité de genre, la protection, la diversité et l'inclusion, la neutralité et l'impartialité.

Ligne éditoriale compatible avec les thématiques et domaines d'intervention de Plan International Togo :

Le média devra démontrer une ligne éditoriale claire et alignée avec les domaines d'intervention de Plan International Togo, notamment :

- Droit à la Santé Sexuelle et Reproductive (DSSR) ;
- Employabilité des jeunes et Autonomisation socio-économique des femmes et des jeunes ;
- Développement et soins protecteurs de la Petite Enfance.
- Lutte contre les normes néfastes et préjudiciable à l'égalité de genre
- Participation Politique et citoyenne des enfants et jeunes Sauvegarde et Protection des Enfants et jeunes ;
- Eau, Hygiène et Assainissement
- Réduction des risques de catastrophes & Réponses humanitaires.

Une attention particulière sera portée à la qualité du traitement de l'information, au langage inclusif et à la sensibilité aux questions sociales.

Capacité de diffusion et d'impact :

- Capacité à diffuser régulièrement et efficacement les contenus produits ou co-produits par Plan International Togo, dans des formats variés (audio, vidéo, écrit, numérique) ;
- Existence d'une audience locale, régionale ou nationale avérée (audimat, abonnés, taux d'engagement, lectorat, etc.) ;
- Couverture géographique pertinente, notamment dans les zones d'intervention prioritaires de Plan International Togo.

Disponibilité à collaborer sur la durée et à suivre les formations proposées :

- Volonté d'établir un partenariat durable, avec suivi et reporting régulier ;
- Engagement à participer activement aux ateliers, formations ou renforcement de capacités organisés par Plan International Togo sur ses thématiques prioritaires (ex. santé sexuelle et reproductive, gestion des risques de catastrophes, communication sensible au genre, etc.) ;
- Capacité à désigner un.e point focal média pour la coordination et la fluidité des échanges.

Handwritten signature



Handwritten signature

Grille de notation – Appel à manifestation d'intérêt pour médias partenaires

N°	Critères d'évaluation	Sous-critères / précisions	Note maximale
1	Existence légale	Documents fournis : récépissé, agrément HAAC, statut ou autres pièces justificatives	10 pts
2	Expérience du média	Années d'activité, stabilité du média, portfolio d'émissions/articles publiés	10 pts
3	Ligne éditoriale	Adéquation avec les thématiques de Plan (droits des enfants, égalité, inclusion, humanitaire, développement, VBG, etc.)	15 pts
4	Audience et couverture	Taille de l'audience (audimat, tirage, followers...), zones géographiques desservies, régularité de publication/diffusion	15 pts
5	Capacité technique et formats disponibles	Capacité à produire ou relayer du contenu dans divers formats (audio, vidéo, visuels, print, digital)	10 pts
6	Expérience de collaboration avec des ONG ou institutions	Partenariats passés, crédibilité, retour d'expérience	10 pts
7	Engagement à collaborer et à suivre les formations proposées	Motivation exprimée, disponibilité à participer aux sessions de formation, mobilisation d'un point focal	10 pts
8	Pertinence de la motivation à devenir partenaire de Plan International Togo	Clarté, pertinence et alignement des motivations avec les objectifs du partenariat	10 pts
9	Engagement éthique et conformité aux normes professionnelles	Mention explicite d'adhésion aux principes de non-discrimination, éthique, respect de la vie privée, protection de l'enfance, neutralité	10 pts

Interprétation des scores

Note finale obtenue	Décision recommandée
85 – 100 pts	Très bon profil – À intégrer prioritairement au répertoire
70 – 84 pts	Bon profil – À intégrer sous réserve de validation finale et compléments éventuels
50 – 69 pts	Profil acceptable – À garder en observation / accompagnement pour amélioration
< 50 pts	Profil non retenu – Hors critères ou inadéquation significative avec les exigences

NB :

- Une liste de soixante-quinze (75) médias au maximum sera retenue.
- Les médias dirigés par les femmes, les jeunes et les groupes minoritaires sont fortement encouragés à postuler.

Fait à Lomé, le 08 Juillet 2025

Akawilou LEMOU
Directeur des Opérations

